

**INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**ROCE FUND**

**Code ISIN ACTION G: FR0013518958**

Cet OPCVM est géré par ROCE Capital

**OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir la recherche d'une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro dividendes réinvestis.

**Il est classé Actions internationales**

**STRATEGIE D'INVESTISSEMENT**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant met en place un processus d'investissement basé sur une approche fondamentale portant majoritairement sur des sociétés cotées de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse (ci-après « pays autorisés »). L'objectif est donc atteint par le biais de la sélection de valeurs « Bottom-Up ». En effet, la structure du portefeuille est uniquement le résultat du choix de titres individuels (titres vifs et OPC) qui le composent, indépendamment de la taille des sociétés, du secteur d'activité auquel elles appartiennent et de toute autre considération de type « Top-Down ». La stratégie d'investissement de la SICAV se caractérise par des critères d'investissement rigoureux quant à la sélection des titres, privilégiant les entreprises :

- Qui peuvent générer un retour sur capitaux employés élevé, le « ROCE »
- Dont les avantages compétitifs sont difficiles à reproduire par les concurrents
- Qui n'ont pas besoin de levier financier excessif afin de générer un rendement élevé
- Qui bénéficient de parts de marché importantes dans leurs activités principales
- Qui manifestent une meilleure résistance face aux changements, en particulier en ce qui concerne l'innovation technologique
- Dont l'équipe de direction a démontré une habilité à créer de la valeur actionnariale au travers de ses décisions d'allocation de capital
- Dont la valorisation est jugée attractive

Etant donné le nombre limité de valeurs composant le portefeuille de la SICAV, les gérants peuvent s'éloigner très sensiblement de la structure de l'indice de référence, en ce qui concerne la répartition sectorielle et géographique mais également concernant le poids des valeurs. La SICAV ne cherche pas à répliquer la composition géographique ou sectorielle de son indice.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

**De 75% à 100% sur les marchés actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations (< à 150 millions d'euros, 10%), aux actions hors pays autorisés (25%), aux actions de pays émergents (25%).**

**De 0% à 25% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (« hors pays émergents »), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation.**

**De 0% à 10% en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.**

**Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change**

L'équipe de gestion tient compte de façon systématique de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissements, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale**

**Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans**

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

**Conditions de souscription et rachat :**

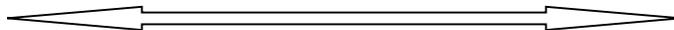
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12h00 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse, à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

**PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT**

**A risque plus faible  
élevé**

**A risque plus**



**Rendement potentiellement plus faible**

**Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de la SICAV est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé en catégorie 6 en raison de son exposition aux marchés actions internationales qui peuvent connaître des fluctuations importantes. En effet, la valeur liquidative peut subir des variations induites par la maturité des titres, la sensibilité du portefeuille et la volatilité du marché actions.

### Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser

**Risque de liquidité :** Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque en matière de durabilité :** Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du fonds y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs.

Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

### FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

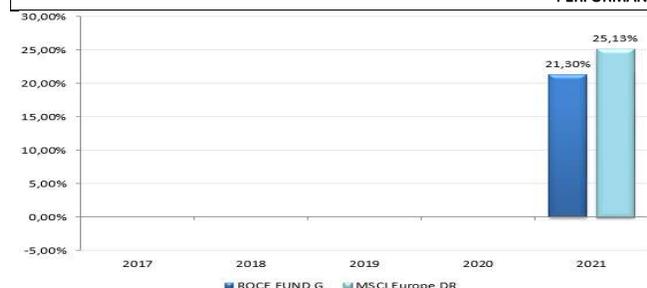
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	0,71% TTC*
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% de la surperformance du fonds par rapport à son indicateur MSCI Europe dividendes réinvestis (M7EU), si la performance du fonds est positive. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

\* L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, ou nous contacter : ROCE Capital, 63 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance de l'OPCVM, des éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

### PERFORMANCES PASSES



**AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.

- DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 25/09/2020

- DATE DE CREATION DE L'ACTION : 25/09/2020

- DEVISE DE LIBELLE : Euro

- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur la SICAV (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** L'actionnaire peut obtenir plus d'information sur la SICAV sur simple demande écrite auprès de ROCE Capital – 63 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France ou sur le site <https://rocecapital.com>

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion. Les informations relatives aux autres catégories d'action sont disponibles selon les mêmes modalités.

**Fiscalité :** L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

Les actions de cet OPCVM n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Par conséquent elles ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet et sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

**La responsabilité de ROCE Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.**

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ROCE Capital est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 février 2022.